

Monsieur le président du Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy,

Cher Dominique Valck,

Nous avons vu, ces derniers mois, les réticences du gouvernement à passer la "vitesse démocratique supérieure", malgré la récurrence des manifestations, la montée des colères, la cristallisation des défiances. Nos "représentants" au niveau central auraient-ils peur du peuple au niveau local ?

Pour les candidats de *Nancy Écologie Citoyenne*, qui portent un projet coopératif dans sa construction même, la représentation des élus est non seulement compatible avec une implication plus directe des citoyens, mais elle sera demain revalorisée par des niveaux de coopération pensés en commun.

La Liste *Nancy Écologie Citoyenne* place la **coopération démocratique au centre de son programme**. Dès le début de la campagne, Isabelle Lucas et moi-même avons insisté sur le fait qu'il ne peut pas y avoir de plans d'action pour une écologie urbaine sans associer les habitants à la construction des politiques publiques qui les concernent.

Localement, nous pouvons agir pour améliorer notre cadre de vie, l'adapter aux urgences climatiques, réinventer des solidarités, bâtir des cycles économiques courts, travailler à des financements éco-responsables. Donnons-nous la chance et les moyens d'impliquer les premiers acteurs de ces changements : les **habitants** et les **citoyens-experts**.

Nos candidats, dans la diversité de leurs compétences, affirment que les habitants sont les premiers "experts" du quotidien et qu'ils peuvent et doivent coopérer à une vision d'avenir en commun, en dépassant les désaccords apparents. Les citoyens sont également légitimes à exprimer leur avis directement sur les grands choix d'investissement de leurs élus. Notre colistier Sylvain Mariette, responsable associatif attaché aux pratiques de l'éducation populaire, affirme joliment : *"il est préférable de construire, ensemble, une forêt de projets écologiques et citoyens plutôt que d'imposer des projets venus d'en haut"*. Il s'agit en effet d'inviter les habitants à **réinventer la ville et l'intercommunalité** qu'ils aiment et qu'ils critiquent (les deux "penchants" cohabitent), avec les outils de la co-construction. Autre colistier NEC2020, Arnaud Degritot, président de l'association Santé Environnement Grand Est, rappelle la nécessité de diagnostics précis afin d'établir les priorités de nos futurs plans d'action au service de l'intérêt général.

C'est pourquoi nous proposons de **renforcer les missions** des outils de la démocratie coopérative, en particulier le Conseil de développement durable du Grand Nancy, dont les travaux ont montré pertinence et utilité méthodologique, et dont la loi réaffirme le rôle.

En premier lieu, nous pensons qu'une *vision partagée* de la vie municipale et communautaire repose sur **la qualité de l'information et du débat**. La pédagogie des outils de la coopération citoyenne doit permettre d'éclairer la voix des habitants et l'arbitrage des élus. C'est pourquoi nous nous engageons à assurer la transparence de l'information sur les grands projets de nature à transformer la ville. A ce titre, le Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy doit jouer un rôle de premier plan. La collectivité doit lui accorder les moyens nécessaires à la mise en oeuvre d'une information pédagogique, clé de la coopération.

La Métropole du Grand Nancy doit soutenir correctement le fonctionnement du Conseil de développement durable, à la hauteur d'une nouvelle ambition démocratique. Cela doit pouvoir se réaliser sans surcoût pour les finances publiques, par exemple en revoyant à la baisse certains volumes budgétaires jusqu'alors dédiés à des outils de "marketing territorial".

Pour traiter les échelles municipales et communautaires de manière équilibrée, nous proposons de lancer les premières "Assises de la démocratie coopérative", dès le printemps prochain. Nous imaginons une assemblée citoyenne, en partie tirée au sort, qui dégagerait des projets et des méthodes de coopération pour l'avenir. L'expérience des membres du Conseil de développement durable viendrait utilement éclairer les débats de ces Assises.

En soutien de nos propositions pour une démocratie coopérative à Nancy, nous pensons que le Conseil, conforté par nos élus dans son autonomie, au sens où la loi le stipule, pourrait établir l'agenda et éclairer les débats citoyens sur les grands projets urbains à chaque fois que nos assemblées (municipales et/ou communautaires) choisiront de déclencher une **votation citoyenne** ou d'autoriser les habitants à exercer leur **droit de veto**.

Cette ambition, nous en sommes convaincus, est de nature à renouer sincèrement le lien entre les élus et les citoyens, et à apaiser nos relations humaines, en servant l'intérêt général et le bien commun.

Restant à votre écoute, les candidats de Nancy Écologie Citoyenne vous prient de croire, Monsieur le président, à l'expression de leurs profonds sentiments démocratiques.

Pour la Liste NEC2020, Laurent Watrin.